

Des syndicats forts pour relancer la croissance et l'emploi

[Pascal Boris](#) / Co-fondateur du Cercle d'outre-Manche [Arnaud Vaissie](#) / Co-fondateur du Cercle d'outre-Manche Le 27/03 à 14:55 Mis à jour à 16:37



La France pourrait s'inspirer de ses voisins européens. - Shutterstock

LE CERCLE/POINT DE VUE - Aussi étrange que cela puisse paraître en France, la solution pour relancer la croissance et l'emploi passera peut-être par les syndicats. Mais il faudra d'abord prendre quelques mesures pour établir un dialogue social plus constructif.

Avec moins de [20% de fonctionnaires syndiqués et à peine 9% de salariés du secteur marchand](#), la France se distingue par le plus bas taux de

syndicalisation en Europe. C'est aussi l'un des taux les plus faibles de l'OCDE. Pourtant, en dépit de leur manque de représentativité, les syndicats conservent souvent un pouvoir de blocage en France.

Ils peuvent constituer encore aujourd'hui l'une des principales forces de la résistance au changement en entraînant un maximum de salariés dans la confrontation sociale lorsque les réformes ne se conforment pas à leur idéologie.

Face à cette situation, il n'y a aucune fatalité si l'on regarde les réformes engagées chez nos voisins. Au Royaume-Uni, la loi de 1992 sur les syndicats et les relations du travail a permis de faire émerger un dialogue pratique et pragmatique dont l'un des objectifs principaux est la régulation des relations entre les travailleurs et les employeurs.

Engagées en 2002 et mises en oeuvre par étapes successives jusqu'en 2005, les réformes Hartz en Allemagne ont montré qu'un social constructif basé sur un diagnostic partagé étayé par une analyse économique commune a permis de relancer la compétitivité. Ainsi, sur une période donnée, les syndicats ont accepté la non-progression temporaire du pouvoir d'achat afin de faire repartir l'emploi. Aujourd'hui, le rôle des partenaires sociaux demeure central dans l'efficacité du pilotage des performances allemandes.

Le problème du financement

Pour qu'ils soient réellement représentatifs, les syndicats doivent être dotés d'un financement propre. Au cours des 50 dernières années, le nombre de salariés syndiqués a été divisé par 4 alors que les [ressources financières](#) ont été multipliées par 20.

[Le financement de l'activité syndicale en France](#) souffre aujourd'hui d'une grande opacité. Il repose principalement sur les contributions des entreprises et des employeurs (environ 90 %), ainsi que sur les subventions

et dotations de l'État, des collectivités territoriales et des administrations. Mais les cotisations des membres ne représentent que 3 à 4 % du total.

"Le financement de l'activité syndicale en France souffre aujourd'hui d'une grande opacité."

Il n'est pas étonnant qu'avec un niveau aussi faible de cotisations, les syndicats ne cherchent pas à attirer de nouveaux membres et qu'ils défendent avant tout les intérêts de leur propre organisation et d'une minorité d'activistes plutôt que les intérêts

de long terme des salariés dans leur ensemble.

Un financement propre permettrait aux syndicats d'éviter l'écueil de la double dépendance vis-à-vis de l'entreprise et/ou de l'Etat. Les [sources de financement](#) des syndicats britanniques par exemple reposent principalement sur les cotisations conjuguées aux revenus financiers propres dont les revenus générés par le patrimoine des syndicats.

Pour une vision commune

Le modèle du syndicalisme à la française a connu peu de révisions depuis 1945.

Son fonctionnement obsolète et son financement opaque le rendent en grande partie déconnecté des décisions stratégiques de l'entreprise.

Il est urgent de remettre à plat un système à bout de souffle afin de construire un dialogue social de qualité fondé non sur une logique de l'affrontement mais sur une vision commune de ce qui doit être fait pour encourager l'activité économique.

La force de blocage des syndicats est la manifestation de leur faiblesse à proposer des réformes utiles à l'ensemble de ceux qui participent au

marché de l'emploi.

Pour une légitimité forte

Toute économie moderne a besoin d'acteurs impliqués dans l'adaptation constante des conditions d'emploi et d'employabilité des travailleurs manuels ou intellectuels, temporaires ou permanents, et ce d'autant que l'intelligence artificielle va avoir un impact considérable sur la nature et les déterminants des emplois.

Les syndicats ne seront une force de proposition au niveau national que s'ils disposent d'une légitimité forte dans l'entreprise.

Nous proposons ainsi quatre mesures :

- une modification profonde des règles de représentativité des syndicats datant de 1945
- un financement des syndicats reposant sur les cotisations des membres
- un mécanisme de cofinancement public des syndicats sous la forme de subventions dont le montant serait lié au volume des cotisations levées auprès des membres
- des comptes syndicaux transparents, audités sur une base annuelle et disponibles en ligne pour consultation.

Des réformes urgentes

Seuls des acteurs forts de leur représentativité effective auront la légitimité pour travailler avec les organisations d'employeurs, tant au niveau national qu'au niveau de l'entreprise, pour obtenir pour leurs membres des avantages réels et durables.

La France doit enclencher sans tarder son cycle de réformes structurelles, notamment en matière de [dialogue social](#) .

Nous appelons de nos voeux des syndicats forts qui participent ainsi pleinement au redémarrage de la croissance et de l'emploi.

Pascal Boris et Arnaud Vaissié sont co-fondateurs du Cercle d'outre-Manche

Vous aussi, **partagez vos idées** avec les lecteurs des Echos

[Je contribue](#)

A lire aussi sur Le Cercle